

A+ INVEST

SASU au capital de 1 000 EUROS

Parc Dessuard, 71 Av des Caillols, 13012, Marseille

897 965 943 RCS Marseille

**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE ANNUELLE DU
01/01/2026**

Le 01/01/2026,

à 18h,

Madame Julia Zerath, associée unique de la société A+ INVEST, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros, a dressé le procès-verbal de ses décisions relatives à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01/01/2026 :

PREMIÈRE DÉCISION

L'associée unique décide de transférer à compter du 01/01/2026 le siège social situé à l'heure actuelle, au Parc Dessuard, 71 Avenue des Caillols, 13012, Marseille à la nouvelle adresse suivante :

- 68 Impasse de la Chapelle, 11 Lotissement Le Clos du Mont Rose, 13013, Marseille

DEUXIÈME DÉCISION

En conséquence de la décision qui précède, l'associée unique décide de modifier l'article n°4 des statuts :

« ARTICLE 4 -SIÈGE SOCIAL-

Le siège social est à : 68 Impasse de la Chapelle, 11 Lotissement Le Clos du Mont Rose, 13013, Marseille

[...]

»

TROISIÈME DÉCISION

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidence et l'associée unique.

La présidence,